

**Contrats doctoraux 2024-2025**

Chaque année l’École Doctorale « CLI » (ED 224) attribue un certain nombre de contrats doctoraux. Ces contrats permettent un financement de la thèse pendant trois ans. Ils peuvent éventuellement s'assortir d'un avenant pour effectuer une activité complémentaire rémunérée consistant en charge d’enseignement, valorisation des résultats de la recherche, diffusion de l’information scientifique et technique ou encore, expertise. La procédure d'attribution a lieu en juin. Elle prévoit notamment l'audition des candidat-e-s pré-sélectionné-e-s devant un jury composé de membres représentant les unités de recherche rattachées à l'ED.

**Les candidatures portent sur un projet d’inscription en thèse en 2024-2025.** Toutefois, les personnes inscrites en doctorat en 2023-2024 peuvent postuler sous réserve que leur inscription en thèse soit **postérieure au 1er septembre 2023**.

**Toute inscription en thèse a pour requis préalable l’obtention d’un diplôme de Master 2 ou équivalent**. Les personnes inscrites en Master 2 en 2023-2024, dont les résultats n’ont pas encore fait l’objet d’une délibération par le jury compétent à la date fixée pour le dépôt du dossier, peuvent candidater en joignant à leur dossier le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire de M2 concernant l’état d’avancement de ce projet ainsi que la date de soutenance prévue, laquelle devra intervenir avant la mise en place du contrat doctoral (1er septembre 2024).

Les candidat-e-s peuvent, en parallèle, postuler à un contrat doctoral de l’Alliance Paris Lumières (Université Paris 8-Université Paris Nanterre).

Attention : **Les candidat.e.s qui sont professeur.e.s certifié.e.s ou agrégé.e.s dans l’enseignement secondaire, doivent impérativement demander leur mise en disponibilité auprès de leur rectorat dans les délais fixés par ce dernier.**

**Pour postuler à un contrat doctoral de l’Université Paris 8- EDCLI**

Les candidat-e-s sont présélectionné-e-s par les unités de recherche rattachées à l’EDCLI après soumission d’un projet de recherche à la directrice ou au directeur de thèse pressenti-e**. Il importe donc que les personnes qui souhaitent déposer une candidature prennent contact avec une directrice ou un directeur de thèse de leur choix**.

Aucune candidature n'est admise en dehors de ce cadre. Si l'école doctorale recevait directement des candidatures externes ou internes, celles-ci seraient renvoyées aux unités de recherche de la discipline concernée.

Le projet de thèse doit satisfaire aux critères suivants : qualité scientifique, originalité, faisabilité.

Les candidat-e-s retenu-e-s seront auditionné-e-spar un jury composé de membres représentant les unités de recherche rattachées à l'ED.

**Pour postuler à un contrat de l’Alliance Paris Lumières (Université Paris 8- Université Paris Nanterre)**

Les candidat-e-s sont présélectionné-e-s par l’ED CLI en vue d’être auditionnés par le jury du collège doctoral de Paris 8, le 17 juin 2024, puis devant le jury du collège doctoral de l’Alliance Paris Lumières, le 24 juin 2024.

Le projet de thèse doit satisfaire aux critères suivants :

1 - qualité scientifique,

2 - originalité,

3 - faisabilité,

4 - transversalité (interdisciplinarité, insertion internationale)

Parmi les dix contrats doctoraux distribués par le collège doctoral de l’Alliance Paris Lumières en 2024, un contrat est spécifiquement fléché « recherche et création », pour un projet s’insérant dans le programme de recherche de l’EUR ArTec.

**Dossier de candidature (commun aux deux procédures)**

Les candidat-e-s qui souhaitent postuler au contrat de l’ED CLI de l’Université Paris 8 et à celui de l’Alliance Paris Lumières n’ont **qu’un seul** dossier à remplir.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes (Les dossiers incomplets ou hors délai ne seront pas traités).

* La fiche d’inscription complétée ;
* Un Curriculum Vitae académique (2 pages maximum) ;
* Un projet de thèse (4 pages maximum, police Times 12) comprenant : le **titre** du projet de thèse, un **résumé** du projet de thèse (3 pages maximum), les **références bibliographiques** relatives au projet (10 références maximum). Par souci d’équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier.
* Une photocopie du justificatif d’obtention du Master 2 (copie de diplôme ou attestation de réussite de l’UFR d’origine) ainsi que le relevé de notes.
* Pour les candidat.e.s inscrit.e.s en Master 2 en 2023-2024 et n’ayant pas encore soutenu leur mémoire lors du dépôt du dossier : a) le relevé des résultats déjà obtenus et b) une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire concernant l’état d’avancement du projet et sa date de soutenance prévue.
* Le dossier doit être transmis, après signature de la directrice ou du directeur de thèse préssenti-e et de la directrice ou du directeur du laboratoire, **par les unités de recherche**, sous **format électronique uniquement (pdf**). La date limite de dépôt des dossiers auprès de l’école doctorale par les unités de recherche est fixée au **jeudi 30 mai 2024 à 23h59** (heure de Paris). De ce fait, les candidat-e-s doivent **transmettre leur dossier au laboratoire bien en amont de cet date** ; il faut se renseigner **auprès du laboratoire pour connaitre les modalités**.

**Dossier de candidature** (cochez **la** ou **les** cases ci-dessous) :

⬜ à un contrat doctoral de l’Université Paris 8 – EDCLI

⬜ à un contrat doctoral de l’Alliance Paris Lumières

⬜ à un contrat doctoral fléché « recherche et création »

**Fiche d’inscription**

**État civil**

Civilité : ⬜ Madame ⬜ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse électronique :

Téléphone :

Statut actuel :

**Master 2 ou équivalent**

Titre du mémoire de master 2 / équivalent :

Mention et spécialité du master :

Université délivrant le diplôme :

**Projet de thèse - Encadrement de la thèse**

Statut actuel du candidat :

⬜ Futur doctorant non inscrit en doctorat

⬜ Doctorant en première année

Titre du projet de thèse :

École doctorale de rattachement :

Unité de recherche de rattachement :

Directrice ou directeur de thèse pressenti-e (nom – prénom – statut) :

Nombre de doctorants encadrés par la directrice ou le directeur pressenti-e :

Codirectrice ou codirecteur éventuel-le (nom – prénom - statut) :

Établissement de rattachement :

Cotutelle éventuelle : ⬜ oui ⬜ non

Université :

Pays :

Directrice ou directeur de thèse du pays partenaire (nom – prénom - statut) :

**Date : Signature de la doctorante ou du doctorant :**

**Avis et signatures**

**La directrice ou le directeur de thèse**

Nom : Prénom :

Avis motivé sur la candidature

Date : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_\_/ Signature

**La codirectrice ou le codirecteur de thèse (en cas de cotutelle ou de codirection)**

Nom : Prénom :

Avis motivé sur la candidature

Date : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_\_/ Signature

**La directrice ou le directeur de l’unité de recherche**

Nom : Prénom :

Avis motivé sur la candidature

Date : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_\_/ Signature